prise fort légèrement par des caractères peu estimables ; on s'accuse mutuellement, on s'injurie, puis on se revoit, on s'attendrit, on s'embrasse, et une réconciliation vient constater que de part et d'autre on a eu à la fois tort et raison ; car, si l'on a raison de se réconcilier, on a eu tort de se brouiller ; tandis que si la rupture, au contraire, était fondée, la réconciliation est une injure au bon sens et aux principes d'honneur qui doivent régler notre conduite. Par conséquent, ma chère Hélène, il faut, dans le cours de votre existence, éviter soigneusement toute rupture ; mais si des motifs graves vous déterminent jamais à prendre une décision de cette nature, elle doit être irrévocable.

Dans le cas particulier dont il s'agit, vous commettriez une injustice ou bien une imprudence. Madame D... peut être dépourvue des qualités d'esprit et de cœur que je souhaite à la femme que vous choisirez pour amie, sans pour cela mériter d'être rayée du nombre des personnes que vous recevez ; et si elle le méritait, ce qu'à Dieu ne plaise !... il serait dangereux d'exciter son ressentiment ; vos rapports avec elle ne doivent pas cesser brusquement, ni surtout cesser par le fait de votre volonté. La vie de Paris a cela de commode qu'elle permet de dénouer, et n'oblige jamais à rompre. On peut graduer l'intervalle que l'on met entre ses visites, les rendre toujours plus rares, et arriver ainsi sans secousse au but qu'il serait dangereux de vouloir atteindre immédiatement. J'ai répété plusieurs fois le mot *danger;* ce n'est pas par suite d'une inquiétude déraisonnable que j'ai employé ce mot; j'ai été témoin, dans le cours de mon existence, de plusieurs faits qui m'ont prouvé que le ressentiment d'une femme violente et peu scrupuleuse peut avoir les conséquences les plus fâcheuses. Vous ne savez pas encore, ma chère enfant (et j'espère bien que votre expérience à ce sujet ne sera jamais personnelle) ; vous ne savez pas à quelles extrémités peut se porter une femme chez laquelle l'amour-propre, la vanité, l'envie font taire la conscience.

Em. Raymond.

(A SUIVRE.)

F. JÉHIN PRUME.

Encore un bon mot d'encouragement cette fois de la part du Grand Prume, violoniste du Roi des Belges, dont tout le monde connaît le talent :

MONTRÉAL, 19 Mars 1894.

M. L. E. N. PRATTE,

Montréal.

CHER MONSIEUR PRATTE,

C'est avec un grand plaisir que je vous adresse toutes mes félicitations pour vos nouveaux pianos qui peuvent certainement prendre place parmi les instruments des facteurs les plus en renom.

Vos pianos se distinguent autant par la délicatesse du toucher que par la rondeur du son. L'égalité et la précision du mécanisme sont admirables.

Je me ferai un plaisir de les recommander à tous ceux qui désireront entrer en possession d'un instrument parfait sous tous les rapports.

Bien à vous.

F. JEHIN PRUME.

Une tasse de cafe obtenue en un instant

LE CAFE LYMAN est un délicieux breuvage. Pour les soirées, rien n'est plus désirable, il est à la fois excellent et économique. En un seul instant, on peut en faire en grande ou en petite quantité. Sa préparation, des plus simples, ne requiert pas l'emploi d'une cafetière. Pas de marc au fond de la tasse. Délicieux odoriférant. Mesdames, employez-le, et sauvez-vous des peines inutiles. Demandez-en un échantillon à votre épicier.